

## VŒUX DU MAIRE 20 JANVIER 2010

Je suis très heureuse de vous accueillir ce soir pour la cérémonie des vœux.

Tout au long de la soirée, des photos sélectionnées par l'Office de Tourisme seront projetées.

Comme à l'accoutumée, la première partie sera consacrée au bilan de l'année écoulée, la seconde au programme 2010.

2009 est la première année où le nouveau Conseil Municipal a réalisé les projets qu'il avait votés.

L'exercice de ce soir n'est pas de comparer le budget au réalisé mais plus de faire l'inventaire des travaux engagés.

Même si certaines opportunités ou obligations nous ont amenés à changer notre prévisionnel, le cap de notre politique a été maintenu.

Nous avons la chance de vivre dans une commune touristique où les infrastructures d'activités sportives, culturelles et d'accueil sont indispensables au développement de notre économie.

C'est pour cela que malgré une population permanente de 1 848 habitants, nous avons l'avantage d'avoir une crèche, un centre aéré, un restaurant scolaire avec un agrément "cuisine centrale", une salle de sports, une piscine, des tennis, une bibliothèque, une école de musique, la liste étant loin d'être exhaustive, avec bien sûr des tarifs et des horaires satisfaisant le plus grand nombre. N'oublions pas que ces structures vivent grâce à du personnel compétent que je remercie. La partie la plus complexe n'étant pas de créer l'outil mais de l'utiliser.

Un développement démographique important et un tissu associatif conséquent en sont la résultante.

La mise en place des servitudes de pistes et l'acquisition de 5 ha de foncier auront marqué l'année 2009.

Même si de nombreux propriétaires ont permis l'accès au domaine skiable depuis l'origine de la station, face à certaines personnes qui menaçaient la survie de notre économie, nous n'avons eu d'autre choix que d'instaurer des servitudes de pistes.

L'arrêté du Préfet nous permettra de pérenniser notre domaine skiable et d'assurer une saine gestion de la station. Bien que dans ce cadre, la législation ne prévoit pas d'indemnisation des privés, afin de minimiser l'impact de cette mesure, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les indemnités versées précédemment et de conforter cette décision par la signature d'un protocole transactionnel.

## **SUR LES REMONTEES MECANIQUES**

On notera essentiellement le changement du télésiège des Molliets en un 6 places débrayable, 3 000 personnes/heure (soit presque deux fois plus que l'ancien).

De nombreux élus et représentants de l'Etat nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être présents lors de son inauguration samedi dernier. Je tenais à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés lors de cette journée et en particulier Monsieur le Sous-Préfet, Gérard DEROUIN, Monsieur le Député, Martial SADDIER, Monsieur le Sénateur Pierre HERISSON et Monsieur le Vice-Président du Conseil Général Monsieur Raymond MUDRY.

A la gare d'arrivée d'importants travaux de terrassement sur la Tête de Cupoire ont été réalisés, fruits de la collaboration ente les communes de Morillon et d'Arâches La Frasse, cofinancés par D.S.G et la Soremac.

Quant à la restructuration du site de départ de la télécabine, nous arrivons enfin au bout. L'aménagement des bureaux de la société Soremac et du local du Ski Club seront terminés au printemps.

Chacun a pu remarquer que les caisses de chaque point de vente étaient ouvertes tous les jours et que deux caisses automatiques avaient été installées une au point RIS, l'autre au centre du village afin de limiter les longues files d'attente que nous avons connues à Noël 2008.

Toujours dans le sens de notre politique d'accueil touristique, l'Office de Tourisme a été réaménagé afin d'optimiser l'espace, de rafraichir les locaux et de se mettre aux normes d'accessibilité handicapés. Le centre culturel a trouvé une nouvelle orientation avec des ateliers de poterie et d'activités manuelles à faire en famille. Ces nouvelles animations ont été très appréciées.

Le travail de promotion et d'accueil portent leurs fruits : vous avez sûrement vu sur M6 et France 2 les émissions consacrées à notre station.

La conséquence a été une augmentation de 30 % en décembre des visites sur le site.

L'activité cyclisme continue sur sa lancée avec l'installation de bornes kilométriques et G.S.M. entre Balme et le Col de Pierre Carrée cofinancées par les Communes de Magland, d'Arâches La Frasse et le SIF (Syndicat Intercommunal de Flaine) et subventionnée par la réserve parlementaire.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu voir passer le Tour de France à Arâches. Chaque année nous réitérons notre demande pour obtenir une arrivée d'étape (pourquoi pas au col de Pierre Carrée).

## **SECURITE**

L'appel de la population à plus de sécurité a été entendu. Un troisième policier municipal a été recruté. Des rondes de nuit seront assurées l'été afin de prévenir les délits et les actes d'incivilité. Ces missions essentiellement préventives ne seront répressives que si nécessaire.

Auprès des plus jeunes notre Police a aussi un rôle de formation et d'information avec des ateliers sur la sécurité routière en coopération avec les enseignants du primaire ou sur les secours sur pistes en liaison avec le service des pistes de la Soremac.

## **CIRCULATION**

Au niveau de la circulation et la sécurisation des piétons un travail de longue haleine continue.

- Création de trottoirs route du Serveray
- Remise en état et élargissements de voies, route du Pontet, de Frévuard, de Lachat.
- réfection des ralentisseurs à la Frasse
- Aménagement du carrefour près de la crèche
- Aménagement de l'arrêt bus des Places d'En Bas aux Nants

## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

L'accent a été mis sur le renouvellement du réseau d'eau dans le secteur des Nants et son extension à la Frasse aux Tattes.

A l'occasion de ces travaux, la défense incendie a été renforcée.

## **SUR LES SENTIERS DE RANDONNEE**

Au printemps dernier, une équipe de deux employés municipaux a été affectée aux chemins. Aidée par les services voirie et environnement, secondée par l'O.N.F., elle a pu commencer le débroussaillage et la remise en état de nos sentiers pédestres. Plusieurs équipements ont été réalisés :

- Démarrage de trois P.D.I.P.R. (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées)
- Création de deux tables de lecture et d'un parcours ludique
- Préparation des plans de balisage
- Création des sentiers piétons à l'Airon.

Afin de retrouver des pâturages, l'entretien de nos alpages est incontournable. Sur Maltrait ce sont 2 000 mètres de tranchées pour l'écoulement des eaux pluviales, 10 passages pour animaux soit 2 ha de pâturages supplémentaires.

Toujours dans notre politique environnementale, de nouveaux travaux d'amélioration du centre équestre ont été réalisés afin de pérenniser l'activité toute l'année.

Au virage de l'Airon des conteneurs semi enterrés d'ordures ménagères et de verre ont été installés pour les restaurants d'altitude.

Afin de faciliter le tri sélectif, un document d'information a été élaboré et distribué.

La collecte d'huiles alimentaires auprès des restaurateurs rencontre un franc succès : ce sont 4 tonnes d'huiles retraitées.

A l'initiative du SIVOM 55 composteurs ont été distribués.

## **PATRIMOINE**

Dans le cadre de la mise en valeur et de la rénovation de notre patrimoine, les abords de la chapelle du Pernand ont été aménagés et le bassin restauré. L'église de la Frasse a été équipée d'un système contre l'humidité.

## **VIE AU QUOTIDIEN**

Afin de maintenir et de développer un lien social pour préserver notre qualité de vie au quotidien, des espaces de rencontres dans les différents hameaux sont créés.

A Arâches des jeux d'enfants ont été installés, ainsi que des jardins partagés, gérés par l'Association Potes et Jardins.

## **POUR 2010**

Le Conseil Municipal a à cœur de continuer l'aménagement du territoire dans l'esprit de sa politique. Même si le contexte économique n'est pas favorable à l'émergence de grands projets il est essentiel de maintenir nos investissements. Une commune qui ne progresse pas finit par déperir. C'est pour cela que l'enveloppe habituellement consacrée aux travaux sera au moins maintenue.

Au vu de l'importance des équipements et de l'étendue de notre commune, l'entretien devient une partie non négligeable de nos investissements.

Les nouveaux projets doivent donc être répartis sur plusieurs années afin de maintenir notre équilibre budgétaire.

Le programme annoncé l'an dernier est en cours de réalisation (circulation, stationnement, qualité de vie et valorisation du patrimoine, accès au logement, diversification de l'offre touristique).

Malgré les sommes importantes à engager dans la réalisation des gros projets la Municipalité est décidée à les concrétiser dans des conditions acceptables pour tous. Elle prendra donc le temps nécessaire pour les études. Notre économie essentiellement touristique ne doit pas nous faire négliger l'aspect social et la vie quotidienne de nos habitants.

## **SUR L'HABITAT ABORDABLE**

Nous avons retenu deux sites :

- un au Pas à l'Ane où 6 à 7 parcelles seront vendues en dessous du prix du marché avec clauses anti spéculatives, comme cela a été fait en 2007 à Creytoral. Cette vente devrait avoir lieu en 2010.
- un deuxième site se trouve au centre du village en contrebas de la crèche sur les anciens tennis de la C.N.P.O.

En 2009, la Commune a acquis cette parcelle ainsi qu'une partie des terrains de la zone de loisirs auprès de Pro BTP, soit 2.5 ha. La société S.A. Mont-Blanc a été mandatée pour y réaliser trois bâtiments (1 en location, 1 en accession, 1 pour les saisonniers) d'environ 15 logements chacun. De plus, la conformation de ce terrain nous permettra de construire un parking public de 200 places de stationnements long séjour en sous-sol (le parking devrait être opérationnel pour l'hiver 2011/2012, les logements en 2013).

Nous avons conscience que le temps doit sembler long pour les familles qui attendent. Je peux vous assurer que la volonté du Conseil Municipal est de concrétiser ce projet dans les plus brefs délais.

## **L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DES ROUTES**

C'est le poste le plus important de nos investissements que ce soit en études ou en travaux (nous avons 30 km de voirie). Le choix est toujours très difficile à faire car presque tout est urgent ou important. Nous nous sommes engagés sur la sécurisation des abris bus. Celui du Laÿ sera aménagé. L'aire de retournement du Bry qui n'avait pu être réalisé en 2009 pour des raisons administratives sera en travaux au printemps. L'aire de retournement du parking de la télécabine sera restructurée. Pour l'entretien courant, l'accent sera mis sur les routes du Pontet, de Ballancy, des Grangettes et de Frévuard.

Depuis ces dernières années, un nouveau plan de circulation est mis en place progressivement privilégiant les sens uniques pour des raisons de sécurité. Le règlement de publicité et la signalétique pourront donc être finalisés (cela devient urgent devant le fleurissement des panneaux publicitaires).

## **SUR LE RESEAU D'EAU**

Un réservoir de 200 m<sup>3</sup> sera construit à la Frasse, secteur la Combe. Quant à la dernière tranche d'assainissement, elle devrait voir le jour au plus tard en 2011 si notre dossier de subvention n'était pas accepté cette année.

Pour maintenir notre économie touristique il est important de diversifier nos activités et de proposer une alternative au ski. N'oublions pas que 40 % de nos vacanciers ne skient pas.

Le choix d'un architecte est en cours pour l'étude d'un S.P.A. dans les locaux de l'ancien bar de la piscine afin de réaliser un espace bien-être remise en forme.

## **SUR LES REMONTEES MECANIQUES**

Là aussi un appel à candidature est lancé afin d'étudier un complément au lac de l'Airon pour la fabrication de la neige de culture.

Terminer le réseau de neige artificielle est aujourd'hui une priorité. Si, malgré le faible enneigement de ce début d'hiver, le domaine a pu être ouvert avant Noël, c'est en grande partie grâce au travail de préparation des pistes et à la qualité du damage qui permettent de skier sur une épaisseur limitée mais aussi grâce à l'enneigement artificiel.

La pratique du VTT progressant, une troisième piste équipée d'agrès avec des zones d'agilité sera créée.

Notre population qu'elle soit touristique ou permanente est très attachée à la qualité de vie qu'offre notre Commune.

C'est pour cela que chaque année une enveloppe non négligeable est consacrée à l'environnement et au patrimoine.

Les coûts de restauration de nos vieux bâtiments étant exorbitants nous ne pouvons pas avancer aussi vite que nous le voudrions. Cette année, le choix devrait se porter sur la remise en état de l'orgue de la Frasse avec l'idée d'organiser des concerts.

Tourisme et vie au quotidien peuvent rimer avec développement durable. Pour l'exploitation de la forêt communale le débardage à cheval est à l'étude. Comme chaque année, une partie des 100 kms de chemins pédestres sera réaménagée et fera l'objet d'une signalétique. Une table de lecture sera installée à Cupoire.

## L'OFFICE DE TOURISME

Il continuera son action de promotion et de commercialisation. Depuis le début de l'année la connexion au nouveau site internet est possible.

L'accent est mis depuis deux ans sur la politique cycliste. Une cyclo la JPP, en collaboration avec la ville de Cluses, parrainée par Jean-Pierre PAPIN avec l'association Neuf de Cœur sera lancée le 12 juin.

Les évènementiels habituels seront reconduits : les mongolfiades, la montée de la Kédeuse en nocturne, femme skicime, la cavalcime pour ouvrir la saison d'été, la VTTticime, les cœurs de France, la fête des guides et la parapenticime.

Très souvent les équipements touristiques et sociaux ont été prioritaires lors de nos discussions budgétaires. C'est ainsi que l'outil de travail de certains services a été autrefois négligé. Il est important de rappeler que des postes essentiels comme le déneigement, la voirie, le fleurissement, l'eau et l'assainissement sont en régie municipale avec des locaux en nombre insuffisants et éparpillés (gaspillage et coût). Afin de retrouver de l'espace, un agrandissement de la mairie est prévu ; quant aux locaux des services techniques nous allons enfin pouvoir les réaliser. Nous avons acquis un terrain d'environ 1 ha face à la caserne des pompiers afin de construire de vrais services techniques.

Avec un outil de travail performant, les équipes pourront œuvrer dans de meilleures conditions, optimiser l'activité et rendre un meilleur service à la population.

Deux sujets importants ont toute l'attention du Conseil Municipal : une épreuve des Jeux Olympiques sur Flaine et l'Intercommunalité. Pour 2018, la station de Flaine a l'honneur d'être retenue pour l'épreuve de Snow Board. Ce site sera validé si le Funiflaine est opérationnel pour les Jeux. Je réaffirme l'engagement et le soutien du Conseil Municipal au gros porteur entre Magland et Flaine avec une gare intermédiaire aux Carroz. Cet appareil facilitera l'accès aux deux stations et sera une alternative au "tout voiture" que le 20<sup>ème</sup> siècle a connu. Il nous faut penser l'aménagement du territoire autrement pour les générations futures en privilégiant les transports doux.

## SUR L'INTERCOMMUNALITE

Aujourd'hui, entre la Communauté de Communes de la Vallée de l'Arve ou celle du Grand-Massif, aucune décision n'est prise. Pour l'instant, la mutualisation des moyens, l'augmentation du service rendu à la population, l'optimisation de l'aménagement du territoire et du développement économique avec une limitation des dépenses dans un esprit solidaire ne nous semble pas encore atteints. C'est pourquoi, le Conseil Municipal prendra le temps de la réflexion. Dans tous les cas, une décision devra être prise avant la fin de l'année.

Il me semble avoir fait le tour de l'ensemble des projets essentiels et j'espère pouvoir vous annoncer l'an prochain leur concrétisation.

J'aimerais remercier l'ensemble des élus qui m'accompagnent dans cette lourde tâche pour leur disponibilité, leur engagement et leur sens de l'intérêt général ainsi que leurs familles pour la compréhension et la patience dont elles font preuve.

Je tenais à remercier et féliciter l'ensemble des services administratifs, techniques ou sociaux. Présents quotidiennement au côté des élus leur assistance et leur soutien nous permettent l'élaboration de projets en toute sérénité. Leur fonction au sein de la Municipalité, ils l'assument avec passion et amour pour leur commune avec toujours à l'esprit la notion de service public.

Un grand merci aux associations, bénévoles, pompiers, ainsi qu'à tous ceux qui s'investissent jour après jour dans tous les secteurs de notre vie économique et sociale. Merci aux Maires et élus des communes voisines et à vous tous qui m'ont fait l'amitié d'être présents ce soir.

Une citation de St Exupéry illustrera ma conclusion : "Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible".

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons pour 2010 une bonne année, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.